

**Société Alzheimer du
Canada/Alzheimer Society of Canada**

États financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2-3
États financiers	
État des produits et des charges	4
État de la situation financière	5
État de l'évolution des soldes des fonds	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers	8-18

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de Société Alzheimer du Canada/Alzheimer Society of Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Société Alzheimer du Canada/Alzheimer Society of Canada (la « Société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, les états des produits et des charges, de l'évolution des soldes des fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires aux états financiers, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers (suite)

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L./LLP

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Oakville (Ontario)
Le 9 juin 2025

Société Alzheimer du Canada/Alzheimer Society of Canada

État des produits et des charges

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2025	2024
Produits		
Dons du public		
Dons individuels et marketing direct	12 564 651 \$	13 385 939 \$
Legs	2 964 096	4 250 181
Dons de sociétés et de fondations	3 185 649	2 033 199
Total des dons du public	18 714 396	19 669 319
Gouvernement	806 271	1 181 338
Organismes de bienfaisance partenaires (Note 10)	10 889 226	11 292 715
Autres produits grevés d'une affectation (Note 16)	986 943	2 278 682
Revenus de placement et autres produits (Note 3c))	1 008 750	828 520
Total des produits	32 405 586	35 250 574
Charges		
Programmes		
Services	3 634 329	3 369 038
Recherche	5 495 598	7 053 489
Organismes de bienfaisance partenaires (Note 10)	14 734 259	15 454 344
Programmes de santé gouvernementaux	986 041	1 181 338
Total des charges liées aux programmes	24 850 227	27 058 209
Soutien		
Collecte de fonds	5 810 043	6 754 753
Frais d'administration (Note 14)	3 006 609	2 910 444
Total des charges de fonctionnement	8 816 652	9 665 197
Total des charges	33 666 879	36 723 406
Insuffisance des produits par rapport aux charges avant les gains non réalisés sur les placements	(1 261 293)	(1 472 832)
Gains non réalisés sur les placements (Note 3d))	345 168	(424 001)
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(916 125) \$	(1 048 831) \$

Société Alzheimer du Canada/Alzheimer Society of Canada

État de la situation financière

Au 31 mars

2025

2024

Actifs

Court terme

Trésorerie	4 635 136 \$	3 090 850 \$
Placements à court terme (Note 3a))	364 961	350 914
Débiteurs (Note 2)	643 827	1 570 859
Charges payées d'avance	230 007	143 371

5 873 931 5 155 994

Placements à long terme (Note 3b))	11 775 816	10 680 248
Placements à long terme grevés d'une affectation (Note 3b))	1 293 815	1 141 589
Immobilisations corporelles (Note 4)	23 164	42 556
Actif incorporel (Note 5)	18 014	61 249

18 984 740 \$ 17 081 636 \$

Passifs et soldes des fonds

Court terme

Créditeurs et charges à payer (Note 6)	3 349 620 \$	1 488 794 \$
Produits reportés (Note 7)	2 292 784	2 014 020
Subventions de recherche à payer (Note 8)	3 311 956	3 131 455

8 954 360 6 634 269

Produits reportés (Note 7)	3 041 333	2 746 928
Subventions de recherche à payer (Note 8)	2 045 306	1 944 170

14 040 999 11 325 367

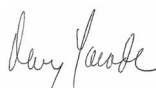
Soldes des fonds

Fonds de dotation (Note 9)	1 234 448	1 082 971
Fonds investis en immobilisations corporelles	23 164	42 556
Fonds investis dans un actif incorporel	18 014	61 249
Réserve de fonctionnement grevée d'une affectation interne	1 734 512	2 431 648
Fonds de recherche grevé d'une affectation interne	1 933 603	1 879 596
Fonds non affectés	-	258 249

4 943 741 5 756 269

18 984 740 \$ 17 081 636 \$

Au nom du conseil :



Administrateur



Administrateur

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Société Alzheimer du Canada/Alzheimer Society of Canada

État de l'évolution des soldes des fonds

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	Fonds de dotation (Note 9)	Fonds investis en immobilisations corporelles	Fonds investis dans un actif incorporel	Réserve de fonctionnement grevée d'une affectation interne	Fonds de recherche grevé d'une affectation interne	Fonds non affectés	2025	2024
Soldes des fonds, au début de l'exercice	1 082 971 \$	42 556 \$	61 249 \$	2 431 648 \$	1 879 596 \$	258 249 \$	5 756 269 \$	6 805 100 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice	111 316	(19 392)	(43 235)	-	-	(964 814)	(916 125)	(1 048 831)
Dotations	103 597	-	-	-	-	-	103 597	-
Virement depuis le fonds de dotation	(63 436)	-	-	-	54 007	9 429	-	-
Virement depuis la réserve de fonctionnement grevée d'une affectation interne	-	-	-	(697 136)	-	697 136	-	-
Soldes des fonds, à la fin de l'exercice	1 234 448 \$	23 164 \$	18 014 \$	1 734 512 \$	1 933 603 \$	- \$	4 943 741 \$	5 756 269 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Société Alzheimer du Canada/Alzheimer Society of Canada

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2025

2024

Flux de trésorerie provenant des (affectés aux)

Activités de fonctionnement

Insuffisance des produits par rapport aux charges	(916 125)	\$ (1 048 831)	\$
Ajustements nécessaires pour rapprocher l'insuffisance des produits par rapport aux charges avec la trésorerie nette provenant des activités de fonctionnement			
Amortissement d'immobilisations corporelles	19 392	32 566	
Amortissement d'un actif incorporel	43 234	43 234	
Gains non réalisés sur les placements à long terme	(345 168)	(424 001)	
Variation des soldes d'éléments hors caisse du fonds de roulement			
Débiteurs	927 032	(183 740)	
Charges payées d'avance	(86 636)	651 694	
Créditeurs et charges à payer	1 860 826	(2 482)	
Produits reportés	573 169	(1 294 531)	
Subventions de recherche à payer	281 637	1 697 459	
	<u>2 357 362</u>	<u>(528 632)</u>	

Activités d'investissement

Acquisition de placements à court terme	(14 047)	(15 543)	
Acquisition de placements à long terme	(902 626)	(620 625)	
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(5 956)	
	<u>(916 673)</u>	<u>(642 124)</u>	

Activités de financement

Dotations	103 597	-	
-----------	---------	---	--

Augmentation (diminution) de la trésorerie au cours de l'exercice

1 544 286 (1 170 756)

Trésorerie, au début de l'exercice

3 090 850 4 261 606

Trésorerie, à la fin de l'exercice

4 635 136 \$ 3 090 850 \$

Société Alzheimer du Canada/Alzheimer Society of Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2025

1. Résumé des principales méthodes comptables

Objectifs de l'organisme

Alzheimer Society of Canada/Société Alzheimer du Canada (la « Société ») est constituée sans capital-actions en vertu des lois du Canada et poursuit ses activités sous le régime de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. De plus, elle est inscrite auprès de l'Agence du revenu du Canada à titre d'organisme de bienfaisance. La Société établit, définit et coordonne les priorités nationales qui permettent à ses partenaires d'alléger concrètement les conséquences personnelles et sociales de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées, favorise la recherche et joue un rôle de premier plan pour trouver un remède.

Les bureaux provinciaux de la Société à l'échelle du Canada sont ses partenaires. Bien qu'il n'existe aucun lien de contrôle ou de propriété entre eux, les deux niveaux de sociétés travaillent en étroite collaboration afin d'atténuer les effets de la maladie d'Alzheimer sur les personnes et la société. Les présents états financiers concernent uniquement les actifs, les passifs et les activités gérés par la Société.

Méthode comptable

Ces états financiers ont été préparés par la direction selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilisation des produits

La Société utilise la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports, qui comprennent les dons individuels et le marketing direct, les legs et les dons des sociétés, des fondations, des organismes de bienfaisance partenaires et du gouvernement, sont comptabilisés à titre de produits lorsque le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement assuré. Les apports affectés sont comptabilisés initialement à titre de produits reportés, puis à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les dotations sont comptabilisées à titre d'augmentations directes de l'actif net. Ces dotations consistent en des dons à la Société dont le capital doit être conservé à perpétuité.

Les revenus de placement réalisés comprennent les intérêts, les dividendes et les gains réalisés ou les pertes réalisées sur les placements. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les dividendes sont comptabilisés lorsqu'ils sont déclarés. Les gains non réalisés ou les pertes non réalisées sur les placements sont présentés dans un poste distinct à l'état des produits et des charges.

Actif net grevé d'une affectation interne

Réserve de fonctionnement grevée d'une affectation interne

La Société a constitué une réserve de fonctionnement représentant un certain pourcentage de ses dépenses afin d'assurer le financement continu de ses activités de fonctionnement et sa stabilité financière. Conformément à la politique en matière de réserve de fonctionnement, la réserve est fixée à un montant représentant 50 % des dépenses nettes de l'exercice précédent, majoré des obligations contractuelles, déduction faite des charges liées au programme de recherche et des frais de publipostage.

Société Alzheimer du Canada/Alzheimer Society of Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2025

1. Résumé des principales méthodes comptables (*suite*)

Fonds de recherche grevé d'une affectation interne

Le fonds de recherche est composé de fonds grevés d'une affectation interne désignés par le conseil comme devant être dépensés pour le programme de recherche de la Société. Le solde cible du fonds de recherche (regroupé avec les dons inutilisés grevés d'une affectation externe destinés à la recherche) est de 100 % du total des charges liées au programme de recherche de la Société de l'exercice précédent.

Instruments financiers

Évaluation initiale

Les instruments financiers sont évalués à la juste valeur lorsqu'ils sont émis ou acquis. Les coûts de transaction et les charges de financement liés aux instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

La Société évalue ensuite ses actifs et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement moins la dépréciation, à l'exception des fonds de placement cotés sur un marché actif, lesquels sont évalués à la juste valeur. Toutes les variations de la juste valeur des placements de la Société sont comptabilisées à l'état des produits et des charges et sont présentées à la Note 3.

La Société vérifie régulièrement s'il existe des indications que les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement ont subi une perte de valeur. S'il existe un indice de dépréciation et si la Société détermine qu'il y a un changement défavorable important dans le délai prévu ou le montant des flux de trésorerie futurs à tirer de cet actif financier, elle comptabilise une perte de valeur à l'état des produits et des charges. Toute reprise d'une perte de valeur comptabilisée antérieurement est comptabilisée dans les résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs comptabilisés à la date des états financiers et sur les produits et les charges comptabilisés durant la période. Les résultats réels peuvent différer des estimations les plus probables de la direction au fur et à mesure que de nouvelles informations sont connues.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. En ce qui a trait à leur amortissement, la Société applique la méthode de l'amortissement linéaire selon des taux conçus pour amortir le coût des immobilisations corporelles sur leur durée de vie utile estimative. Les durées d'amortissement annuel s'établissent comme suit :

Mobilier et agencements	- 5 ans
Matériel informatique	- 3 ans
Améliorations locatives	- Sur la durée du bail
Équipement téléphonique	- 5 ans

Société Alzheimer du Canada/Alzheimer Society of Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2025

1. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Actif incorporel

L'actif incorporel comprend les coûts associés à la conception d'un système de gestion des relations avec la clientèle (le « logiciel de GRC »). Le logiciel de GRC est comptabilisé au coût. La durée de vie utile estimative de cet actif incorporel est de trois ans.

Subventions de recherche à payer

Une fois l'an, le conseil d'administration approuve des subventions de recherche d'un montant précis devant être accordées à des chercheurs pendant des périodes allant jusqu'à trois ans. Le passif au titre de ce financement est comptabilisé dans l'exercice au cours duquel ce financement est accordé et une charge correspondante est comptabilisée dans les résultats de ce même exercice. Les sorties de fonds résultant de ces subventions sont portées en diminution du passif afférent lorsqu'elles sont effectuées.

Virements interfonds et attributions

L'excédent des produits par rapport aux charges pour l'exercice est attribué conformément aux instructions financières de la Société. Tout excédent résiduel est attribué aux fonds non affectés. Les virements interfonds sont effectués conformément aux politiques et lignes directrices approuvées par le conseil d'administration.

Charges de fonctionnement et charges indirectes

Certaines charges de fonctionnement et charges indirectes sont attribuées à d'autres catégories de charges en fonction des estimations raisonnables des heures de travail du personnel ou des coûts engagés (Note 11).

Dons de services

Les activités de la Société dépendent des services fournis par les bénévoles. Comme ces services ne sont normalement pas achetés par la Société, et en raison de la difficulté d'en déterminer la juste valeur, les dons reçus sous forme de services ne sont pas comptabilisés dans les comptes.

Rémunération des membres du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration siègent à titre de bénévoles sans recevoir de rémunération.

2. Débiteurs

	2025	2024
Gouvernement	400 748 \$	1 250 377 \$
Organismes de bienfaisance partenaires	40 268	77 034
Colocation et autres	202 811	243 448
	643 827 \$	1 570 859 \$

Société Alzheimer du Canada/Alzheimer Society of Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2025

3. Placements

- a) Les placements à court terme sont constitués de la trésorerie et du Fonds de marché monétaire RBC Phillips, Hager & North de 364 961 \$ (2024 – 350 914 \$).
- b) Les placements à long terme sont constitués de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des fonds communs de placement RBC et Phillips, Hager & North suivants :

	2025	2024
Trésorerie et équivalents de trésorerie	753 \$	17 684 \$
Titres à revenu fixe	6 566 333	5 897 703
Actions canadiennes	2 200 034	1 976 397
Actions étrangères	4 302 510	3 930 053
	<u>13 069 630 \$</u>	<u>11 821 837 \$</u>

Placements à long terme :

	2025	2024
Placements à long terme	11 775 816 \$	10 680 248 \$
Placements à long terme grevés d'une affectation	1 293 815	1 141 589
	<u>13 069 631 \$</u>	<u>11 821 837 \$</u>

- c) Les revenus de placement réalisés et autres produits se composent des éléments suivants :

	2025	2024
Fonds non affectés		
Intérêts et dividendes	500 185 \$	301 427 \$
Gains réalisés	49 879	61 823
	<u>550 064</u>	<u>363 250</u>
Fonds de dotation		
Intérêts et dividendes	69 890	44 044
Gains réalisés	2 526	9 415
	<u>72 416</u>	<u>53 459</u>
Total des revenus de placement réalisés	622 480	416 709
Autres produits	386 270	411 811
Total des revenus de placement réalisés et des autres produits	<u>1 008 750 \$</u>	<u>828 520 \$</u>

Société Alzheimer du Canada/Alzheimer Society of Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2025

3. Placements (suite)

d) Les gains non réalisés sur les placements se composent des éléments suivants :

	2025	2024
Gains non réalisés sur les placements		
Fonds non affectés	299 588 \$	370 287 \$
Fonds de dotation	45 580	53 714
	345 168 \$	424 001 \$

4. Immobilisations corporelles

	2025		2024	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Mobilier et agencements	16 522 \$	14 530 \$	16 522 \$	12 672 \$
Matériel informatique	75 214	68 886	75 214	57 332
Améliorations locatives	35 502	20 658	35 502	16 610
Équipement téléphonique	23 183	23 183	23 183	21 251
	150 421 \$	127 257 \$	150 421 \$	107 865 \$
Valeur comptable nette		23 164 \$		42 556 \$

5. Actif incorporel

	2025		2024	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Logiciel de gestion des relations avec la clientèle	216 171 \$	198 156 \$	216 171 \$	154 922 \$
Valeur comptable nette		18 014 \$		61 249 \$

Société Alzheimer du Canada/Alzheimer Society of Canada
Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2025

6. Crédoiteurs et charges à payer

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Fournisseurs et charges à payer	2 235 026 \$	875 318 \$
Organismes de bienfaisance partenaires	1 114 594	613 476
	<u>3 349 620 \$</u>	<u>1 488 794 \$</u>

7. Produits reportés

Les produits reportés à court terme et à long terme sont constitués d'apports qui sont affectés par le donateur au financement de charges futures. Ces apports sont comptabilisés à titre de produits lorsque les sorties de fonds ont lieu.

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Solde, au début de l'exercice	4 760 948 \$	6 055 479 \$
Apports	6 954 705	7 065 823
Sorties de fonds	(6 381 536)	(8 360 354)
	<u>5 334 117</u>	<u>4 760 948</u>
Solde, à la fin de l'exercice	(3 041 333)	(2 746 928)
	<u>2 292 784 \$</u>	<u>2 014 020 \$</u>

Société Alzheimer du Canada/Alzheimer Society of Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2025

8. Subventions de recherche à payer

	2025	2024
Solde, au début de l'exercice	5 075 625 \$	3 378 166 \$
Subventions accordées pendant l'exercice courant, déduction faite des subventions refusées et résiliées	3 952 192	5 914 250
Paielements	(3 670 555)	(4 088 581)
Résiliation de subventions accordées au cours d'exercices antérieurs	-	(128 210)
Solde, à la fin de l'exercice	5 357 262	5 075 625
Moins : tranche à long terme	(2 045 306)	(1 944 170)
Tranche à court terme du financement de recherche	<u>3 311 956 \$</u>	<u>3 131 455 \$</u>

9. Actif net grevé d'une affectation externe à titre de dotations

	2025	2024
Solde, au début de l'exercice	1 082 971 \$	1 042 820 \$
Apports	103 597	-
Revenus de placement	111 316	101 859
Virement de la tranche disponible	(63 436)	(61 708)
Solde, à la fin de l'exercice	<u>1 234 448 \$</u>	<u>1 082 971 \$</u>

Le montant initial des dotations qui doit être conservé à perpétuité s'élève à 1 098 028 \$ (2024 – 994 431 \$).

Les revenus de placement tirés des dotations doivent être utilisés selon la volonté des donateurs. Lorsque les dotations ne sont pas affectées à un programme en particulier, les attributions sont effectuées par le conseil d'administration. La valeur économique des dotations est préservée par une affectation interne qui limite le montant annuel des revenus de placement qui peut être dépensé.

Société Alzheimer du Canada/Alzheimer Society of Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2025

10. Entente de la Fédération

En avril 2009, la Société a signé l'entente de la Fédération avec les Sociétés Alzheimer des dix provinces (les « partenaires »).

L'entente de la Fédération comprend les dispositions financières suivantes :

Tous les fonds reçus par la Société (exception faite des inscriptions à Sécu-Retour, des revenus de placement, des produits de la fondation nationale et des sociétés ainsi que des subventions du gouvernement fédéral pour la centralisation de la coordination des programmes nationaux) sont versés à leur province d'origine.

Le budget de fonctionnement de la Société est basé sur des évaluations des partenaires provinciaux, selon le pourcentage du total des produits applicables.

Produits des organismes de bienfaisance partenaires :

	2025	2024
PartenaireSanté	577 840 \$	352 239 \$
Évaluation de la recherche et apports additionnels de la Fédération pour la recherche	2 216 697	1 502 444
Évaluation de fonctionnement	3 636 648	3 636 648
Évaluation du publipostage	4 458 041	5 801 384
	10 889 226 \$	11 292 715 \$

Charges des organismes de bienfaisance partenaires :

	2025	2024
Produits distribués aux partenaires	14 056 949 \$	14 796 376 \$
Services liés aux partenaires	105 477	101 440
Charges liées à la Marche pour l'Alzheimer, déduction faite du recouvrement	571 833	556 528
	14 734 259 \$	15 454 344 \$

Produits distribués aux partenaires :

	2025	2024
Publipostage	8 166 987 \$	7 267 972 \$
Dons	2 587 117	3 036 465
Legs	2 502 845	3 691 939
Commandites d'entreprises	800 000	800 000
	14 056 949 \$	14 796 376 \$

Société Alzheimer du Canada/Alzheimer Society of Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2025

11. Ventilation des charges

La Société a engagé certaines charges liées aux salaires de gestion et d'administration ainsi que des charges indirectes d'un montant total de 1 064 781 \$ (2024 – 570 167 \$) qui sont attribuées à d'autres catégories de charges en fonction des estimations des heures de travail du personnel et des coûts engagés. Ces frais généraux et frais d'administration se répartissent comme suit :

	2025	2024
Programme de recherche	185 115 \$	72 020 \$
Services	636 804	323 402
Collecte de fonds	242 862	174 745
	1 064 781 \$	570 167 \$

12. Facilité de crédit

La Société dispose d'une facilité de crédit de 700 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel, remboursable à vue et garantie par une entente générale de sécurité. La marge de crédit n'a pas été utilisée pendant l'exercice (2024 – néant \$).

13. Engagements

En vertu d'une entente de colocation signée le 1^{er} avril 2008, la Société Alzheimer de l'Ontario, la Société Alzheimer de Toronto et la Société sont colocataires de nouveaux locaux afin de bénéficier d'économies d'échelle. Le bail a été renouvelé par la suite jusqu'au 31 décembre 2028. L'entente de colocation détermine les modalités du partage des coûts (en fonction des facteurs de coûts connexes, qui sont principalement partagés de façon égale entre chacun des trois colocataires). Les coûts partagés comprennent les améliorations locatives, le mobilier, le matériel, le loyer, les téléphones ainsi que les coûts liés aux technologies de l'information.

La tranche de la Société au regard des engagements en vertu du contrat de location-exploitation se détaille comme suit pour les quatre prochains exercices :

2026	105 245 \$
2027	105 700
2028	106 611
2029	71 074
	388 630 \$

Société Alzheimer du Canada/Alzheimer Society of Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2025

14. Services partagés

La Société Alzheimer de l'Ontario, la Société Alzheimer de Toronto et la Société ont convenu de centraliser, au 1^{er} avril 2016, la fonction financière, les ressources humaines et le service informatique de chaque organisme dans un seul centre de services partagés. Au titre de l'entente sur les services partagés, la tranche des coûts de la Société est déterminée chaque année. En 2023, la Société a avisé Société Alzheimer de l'Ontario de son intention de mettre fin à sa participation au centre de services partagés à compter du 27 juillet 2024. Le coût lié aux services partagés pour l'exercice considéré et dernier exercice de prestation des services s'est élevé à 87 372 \$ (2024 – 641 500 \$). Il est inclus dans les frais d'administration présentés à l'état des produits et des charges.

15. Police d'assurance vie

La Société a obtenu une police d'assurance vie dont elle est propriétaire et bénéficiaire. La police a été remboursée à la Société en avril 2025 pour un montant de 298 110 \$ qui sera comptabilisé en produits dans les états financiers de 2026.

16. Autres produits grevés d'une affectation

Les autres produits grevés d'une affectation s'élèvent à 986 943 \$ (2024 – 2 278 682 \$). Ce montant, qui avait été reporté antérieurement et était affecté à la recherche, a été comptabilisé en produits en fonction des activités de recherche correspondantes. Ces produits servent à financer les subventions du Programme de recherche de la Société Alzheimer et les activités de recherche.

17. Risques liés aux instruments financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une contrepartie manque à ses obligations. La Société est exposée au risque de crédit principalement en raison de ses débiteurs. La Société gère ce risque grâce à un suivi régulier des soldes et à une communication continue avec les débiteurs.

Risque de marché

Le risque de marché représente le risque de perte potentielle qui découle des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs des instruments financiers liées aux fluctuations de leur valeur de marché sous-jacente. La Société est exposée à ce risque en raison de ses placements à court et à long terme. La Société gère ce risque au moyen de ses procédures et de ses politiques de placement.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison de variations importantes des taux d'intérêt du marché. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt découlant de la possibilité que des fluctuations des taux d'intérêt influent sur la valeur de ses placements. La Société gère ce risque au moyen de ses procédures et de ses politiques de placement.

Société Alzheimer du Canada/Alzheimer Society of Canada
Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2025

18. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la méthode de présentation des états financiers adoptée pour l'exercice courant.